

### Activité des stations privées de radiodiffusion

Au Canada les stations privées, qui dépendent entièrement des recettes provenant de la publicité, offrent un choix de services de radio et de télévision à plus de 17,000,000 auditeurs et téléspectateurs. Elles assurent un service local varié et étendu à des centaines d'agglomérations et beaucoup d'entre elles constituent un débouché pour le service national de Radio-Canada. Bien que la première station privée ait été ouverte en 1919, la loi qui a reconnu que la radiodiffusion privée faisait partie intégrante du programme canadien ne fut adoptée qu'en 1958. En 1968, il y avait 250 stations MA, 56 stations MF et 57 stations de télévision; ces stations représentaient des mises de fonds totalisant 200 millions de dollars et assuraient la transmission annuelle de 2,500,000 heures d'émissions. Ces stations emploient environ 9,450 personnes et versent une rémunération globale de près de 65 millions de dollars, y compris les cachets aux artistes indépendants. Quelque 95 p. 100 des stations privées sont membres de l'Association canadienne des radiodiffuseurs, qui a des bureaux à Ottawa, à Toronto et à Montréal. La Division du bureau de la radio de l'Association produit une série d'émissions d'intérêt public et à caractère non-partisan «*Report From Parliament Hill*», composée de causeries par des députés à la Chambre des communes. Le Service d'échange d'émissions à Toronto recueille des émissions canadiennes et étrangères de haute qualité et les distribue aux stations membres intéressées. Entre autres réalisations dignes de mention, il y a lieu de signaler la décision de l'ACR de patronner pendant cinq ans le Festival d'art dramatique du Canada ainsi que la continuation d'un programme de stages de formation au travail destiné à des étudiants venus de l'étranger.

### Statistique de l'industrie de la radiodiffusion

Les données financières et autres concernant l'industrie de la radio et de la télévision sont recueillies par le Bureau fédéral de la statistique en collaboration avec le Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion et le ministère des Transports; le tableau 9 fournit des données récapitulatives pour les années 1964-1966.

En 1966, 291 stations privées de radio et 65 stations privées de télévision ont présenté des rapports au Bureau fédéral de la statistique. Les recettes d'exploitation de l'industrie de la radio en 1966 ont atteint \$192,380,000, soit une augmentation de 12.1 p. 100 sur l'année précédente. Les recettes de la radio ont constitué 42.5 p. 100 des recettes totales, soit \$81,700,000, et celles de la télévision 57.5 p. 100, soit \$110,700,000; en 1965, les recettes des stations de radio ont totalisé \$72,800,000, soit 42.4 p. 100 des recettes totales, et celles de la télévision \$98,800,000 (57.6 p. 100). Les recettes provenant de la réclame et de la publicité aux réseaux et à l'échelle nationale ont représenté 63.4 p. 100 des recettes globales de la radiodiffusion et les revenus de la réclame locale 36.6 p. 100; les recettes provenant de la réclame aux réseaux et à l'échelle nationale se sont accrues de 12.2 p. 100 et celles provenant de la réclame locale, de 9.7 p. 100 et les autres recettes étrangères à la radiodiffusion de 26.8 p. 100 par rapport à 1965. En 1966, les frais d'exploitation ont atteint \$285,100,000, soit une augmentation de 14.4 p. 100 par rapport à 1965. L'augmentation des recettes ayant été plus forte que celle des dépenses, il en est résulté un excédent d'exploitation de \$25,400,000 en 1966 comparativement à \$21,500,000 en 1965. Compte tenu des autres recettes et dépenses et de l'impôt sur le revenu, l'excédent net définitif du secteur privé de l'industrie de la radiodiffusion s'est établi en 1966 à \$15,050,000 contre \$13,942,000 en 1965. Le chiffre de l'excédent net ne comprend ni les bénéfices ni les pertes de Radio-Canada, car tout solde non dépensé des crédits parlementaires de la société est assimilé à un compte payable au gouvernement du Canada.